

Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif

Module principal

Vous portez un projet d'habitat inclusif, vous avez besoin d'outils concrets pour piloter et sécuriser votre projet ?

Ce module vous fournit une feuille de route pour amorcer ou poursuivre votre projet d'habitat inclusif.

Objectifs de la formation



- Valider l'inscription de son projet dans les dispositions des politiques publiques de l'habitat inclusif et notamment l'AVP (Aide à la Vie Partagée) ;
- Appréhender les différentes étapes et outils pour monter son projet d'habitat inclusif ;
- Identifier le rôle des acteurs de l'habitat inclusif et leurs interactions ;
- Traduire son projet social en stratégies immobilières et financières ;
- Repérer les options de montage juridique des projets d'habitat inclusif.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux politiques, démographiques et sociétaux de l'habitat inclusif ;
- Identification des modèles juridiques et économiques existants ;
- Clarification des écosystèmes, des acteurs et des rôles dans un projet d'HI ;
- Initiation à l'ingénierie immobilière, sociale, partenariale et financière.



Prérequis

Aucun



Public cible

Porteur de projet
quelque soit le niveau
d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 485 € HT

Prochaines dates

- Session 1 : 3, 4, 5 mai 2023 (Paris)
- Session 2 : 21, 22, 23 juin 2023 (Marseille)
- Session 3 : 20, 21, 22 septembre 2023 (Paris)
- Session 4 : 25, 26, 27 octobre 2023 (Nancy)
- Session 5 : 15, 16, 17 novembre 2023 (Mulhouse)
- Session 6 : 29, 30 novembre; 1 décembre 2023 (Bretagne)
- Session 7 : 20, 21, 22 mars 2024 (Mulhouse)
- Session 8 : 5, 6, 7 juin 2024 (Lille)
- Session 9 : 19, 20, 21 juin 2024 (Paris)

Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif

Module principal

Contenu détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif.
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'accompagnement des personnes âgées et handicapées** en France.
- Comparaison et définition des **différents modes de logements existants** pour les personnes âgées et handicapées et identification des **différences entre hébergement et habitat**
- Apports sur le cadre législatif autour de **l'habitat inclusif** et ses évolutions contemporaines (loi Elan, Rapport Piveteau et Wolfrom, Aide à la vie partagée...)
- Présentation des **bilans et perspectives des politiques publiques** de l'habitat inclusif.



2^{ème} JOURNEE

- **Initiation à l'ingénierie de projet** et présentation des **outils de gestion de projet** de la personne 3P (cadrage, pilotage, régulation, planification, communication, reporting)
- Définition et analyse du **projet social de l'habitat inclusif** : de la définition du public cible à l'identification des partenaires clés de l'écosystème.
- Apports sur la notion de **vie sociale et partagée** et ses composantes (le projet, l'animation, la charte)
- Identification du rôle et des missions spécifiques de **l'intermédiaire locatif (IML)** au sein de l'habitat inclusif.
- **Identification et coordination** du rôle de chaque acteur de l'habitat inclusif (professionnels de l'accompagnement, soignants, services médicosociaux, aidants, intermédiaire locatif, animateur.trice de vie sociale et partagée, habitants, personne 3P)

3^{ème} JOURNEE

- **Traduction de son projet social en solutions immobilières** en élaborant un cahier des charges des besoins des habitants,
- **Présentation d'hypothèses de portage du projet immobilier** (avantages et inconvénients) et **articulations juridiques** avec les autres acteurs
- **Spécification des ressources financières nécessaires** pour son projet d'habitat inclusif (budget d'investissement, budget du locataire, aide humaine,...)
- Identification des **interactions entre les parties prenantes** (risques et opportunités) et **formalisation** de l'intérêt collectif à travers la **Convention de l'habitat inclusif**.